



Séance solennelle de rentrée de l'Académie des beaux-arts mercredi 15 novembre 2023

Le mercredi 15 novembre prochain, l'Académie des beaux-arts tiendra sa Séance solennelle de rentrée sous la Coupole du Palais de l'Institut de France.

Après avoir **rendu hommage aux académiciens et correspondants disparus en 2023, le palmarès des prix décernés par l'Académie au cours de l'année écoulée sera proclamé lors de cette séance, en présence de l'ensemble des lauréats.**

Cette année 2023, l'Académie a octroyé des prix à des artistes de tous âges, confirmés ou au seuil de leur carrière, en peinture, sculpture, gravure et dessin, architecture, composition musicale, photographie et chorégraphie. Ces prix ont été distribués grâce aux fonds propres de l'Académie, aux fonds de l'Institut de France sur la proposition de l'Académie, ainsi qu'au généreux soutien de mécènes. **Au total, 43 prix ont été décernés pour un montant de plus de 660 000 euros. En encourageant la création artistique sous toutes ses formes, l'Académie contribue au renouvellement des générations d'artistes et se positionne comme un acteur majeur du mécénat et du rayonnement culturel français.**

Ces prix viennent s'ajouter à la **politique d'accueil d'artistes en résidence menée par l'Académie des beaux-arts** sur les sites qu'elle possède ou qu'elle gère directement (Villa Dufraine, Bibliothèque et Villa Marmottan, ateliers de la Cité internationale des arts) ou qu'elle soutient (Casa de Velázquez, Villa Médicis, Villa Albertine, Château de Lourmarin etc.) et qui représente un **investissement financier annuel de l'ordre de 1 160 000 euros.**

L'Académie des beaux-arts mène également une importante **action sociale** conduite au profit d'artistes en difficulté : en 2023, près de 200 actions ont été réalisées sous la forme de soutiens financiers ou d'accompagnements personnalisés, **pour un montant total de plus de 650 000 euros.** L'Académie a également tenu à maintenir son **soutien aux artistes ukrainiens**, débuté en 2022, en abondant en 2023 le **fonds d'urgence de 200 000 euros.**

Cette cérémonie, qui se clôturera par le discours annuel du Secrétaire perpétuel de l'Académie Laurent Petitgirard, intitulé cette année « Paroles d'artistes », mettra particulièrement à l'honneur la musique à travers un programme interprété par l'Orchestre de Picardie dirigé par Laurent Petitgirard, la création mondiale de l'œuvre du compositeur Fabien Touchard, « *Plus près de la ligne d'écume* », lauréat du prix de commande de la Fondation Simone et Cino Del Duca – Institut de France sur proposition de l'Académie des beaux-arts, et l'intervention de la Maîtrise Sainte Philomène de Haguenau, lauréate du Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral 2023, dirigée par Nicolas Wittner.

Accréditation obligatoire

Accueil presse au 23 quai de Conti (Paris VI^{ème}) à partir de 14 heures 15

Clôture de l'accueil presse à 14 heures 45

Début de cérémonie à 15 heures

Rappel des principaux prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2023

Grands Prix de l'Académie des beaux-arts

L'année 2023 a vu la création des Grands Prix de l'Académie des beaux-arts. **Trois premiers Grands Prix ont été décernés cette année : le Grand Prix de la section des membres libres (qui sera remis à Robert Carsen le 6 mars 2024), le Grand Prix en cinéma et audiovisuel (attribué à Agnès Jaoui le 27 septembre) et le Grand Prix en chorégraphie (remis à Germaine Acogny le 25 octobre).**



Robert Carsen
© Tommaso le Pera



Agnès Jaoui
© Oxana Semenova



Germaine Acogny
© Jean Lebreton

Les Prix de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France



Hélène Delprat, *Je vais par là*,
© ADAGP, Paris, 2023

Sous l'égide de l'Institut de France depuis janvier 2005, la Fondation Simone et Cino Del Duca poursuit l'action de Simone Del Duca, correspondante de l'Académie des beaux-arts décédée en 2004, en conduisant d'importantes actions de mécénat dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. Chaque année, elle récompense des artistes confirmés en décernant trois prix de consécration à un peintre, un sculpteur et un compositeur pour l'ensemble de leur œuvre. Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension internationale, d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis en peinture, sculpture ou composition musicale ainsi que deux prix de confirmation de 25 000 euros chacun décernés dans les disciplines non attributaires du Grand Prix. Cette année, le Grand Prix artistique, attribué en peinture, a été décerné à **Hélène Delprat**. Le prix de confirmation en sculpture a été attribué à **Céleste Boursier-Mougenot**.

Les Prix Pierre Cardin - Académie des beaux-arts

Pierre Cardin (1922-2020), regretté membre de l'Académie dans la section des membres libres, a souhaité encourager les artistes en créant en 1993 cinq prix annuels, d'un montant de 8 000 euros chacun, décernés à un peintre, un sculpteur, un architecte, un graveur ou dessinateur et un compositeur sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie. Ce soutien est aujourd'hui perpétué grâce à son neveu Rodrigo Basilicati-Cardin.

Ils ont été décernés en 2023 à **Jean Claracq en peinture, Nefeli Papadimouli en sculpture, Guillaume Ramillien en architecture, Léa Murawiec en dessin et Thomas Lacôte en composition musicale.**



Jean Claracq, *This is all u want internet*, 2021,
Gracieuseté de la galerie Sultana et de l'artiste



Nefeli Papadimouli, *Skinscapes*
2021, Playground Festival
© Robin Zenner



Guillaume Ramillien, Limeil
Brévannes CSC Christian Marin ©
Pascal Amoyel



Léa Murawiec, *Le Grand Vide Vertige*
© Léa Murawiec &
Editions 2024



Thomas Lacôte © Caroline Dautre

Le Prix de Photographie de l'Académie des beaux-arts - William Klein



Ade Adenisa, *Wild Awake*, 2016

Ce prix a été créé en 2019 par l'Académie des beaux-arts, avec le soutien du *Chengdu Contemporary Image Museum*, en hommage à l'œuvre de William Klein. Doté de 120 000 euros, ce prix de consécration d'envergure internationale, récompense un photographe pour l'ensemble de sa carrière et de son engagement en faveur de la photographie. Décerné de manière bisannuelle, le prix a été attribué à Raghu Rai (Inde) en 2019, à Annie Leibovitz (États-Unis) en 2021 et à **Graciela Iturbide** (Mexique) en cette année 2023.

Le Prix de gravure Mario Avati - Académie des beaux-arts



El señor de los pájaros, Nayarit, 1985
© Graciela Iturbide

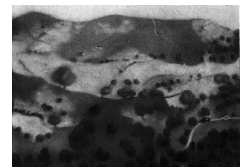
Ce prix a été créé en 2013, en hommage au graveur Mario Avati, grâce à la donation d'Helen et Mario Avati, sous l'égide de l'Académie des beaux-arts et le parrainage de *CAF America*. D'envergure internationale, le prix, doté de 40 000 dollars américains, est destiné à encourager les artistes qui, par la qualité de leur œuvre, contribuent à faire progresser l'art de l'estampe. Il récompense un artiste confirmé, de toute nationalité, pour son œuvre gravé, quelle que soit la technique d'impression utilisée. Le prix a été décerné en 2023 à **Ade Adesina**.

Le Prix de dessin Pierre David-Weill - Académie des beaux-arts



Alexis Frémont, *Sans titre*, 2022

Ce prix est un concours créé en 1971 afin d'encourager la pratique du dessin, geste fondamental de la création artistique. Il est ouvert aux artistes de moins de 40 ans, sans condition de nationalité. Organisé par l'Académie des beaux-arts, les lauréats de l'édition 2023 sont **Alexis Frémont** (1^{er} Prix doté de 8 000 euros), **Cassius Baron** (2^{ème} Prix doté de 4 000 euros) et **Aude David** (3^{ème} Prix doté de 2 000 euros). Trois mentions ont été décernées à **Yann Bagot**, **Arthur Dujols Luquet** et **Lucas Ngo**. Les œuvres des lauréats ainsi qu'une sélection de dessins des participants ont fait l'objet d'une exposition au Palais de l'Institut de France.



Aude David, *A présent il faut atterrir 1*, 2023



Cassius Baron, *Sans titre*, 2022

Les Prix François-Victor Noury - Institut de France

Ces prix sont décernés par l'Institut de France et destinés à encourager le développement de la culture, de la science et de l'art français. Sur proposition de l'Académie des beaux-arts, un prix de 10 000 euros est décerné chaque année dans la section Cinéma et audiovisuel à un jeune cinéaste. Il a été attribué cette année à **Mélanie Auffret**.



Le Prix de la Fondation Pierre Gianadda



Nicolas Darrot, *Venus*, 2021

Ce prix a été créé en 2010 par Léonard Gianadda, membre associé étranger de l'Académie. Doté de 5 000 euros, ce prix est ouvert à toutes les formes d'expression sculpturale et récompense un sculpteur pour l'ensemble de son œuvre. En 2023, il a été attribué à **Nicolas Darrot**.

Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts



Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant, ce prix récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Depuis 2016, le prix est réparti entre l'auteur (8 000 euros) et l'éditeur (2 000 euros). Il a été décerné en 2023 aux auteurs **Francis Lamond** (4 000 euros) et **Marc Bédarida** (4 000 euros) ainsi qu'aux **Éditions Norma** (2 000 euros) pour la monographie en deux ouvrages intitulée **Pierre Chareau** publiée en 2023.

De prestigieux lauréats en musique, compositeurs et interprètes

Fabien Touchard et Jean-Guihen Queyras, lauréats des Prix de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France

Fabien Touchard, lauréat du Prix de commande de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France dans la section de composition musicale, est compositeur et pianiste. Il a enseigné l'harmonie et l'harmonisation au clavier à l'université Paris-Sorbonne avant d'être nommé professeur d'écriture au Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt, puis chef de chant au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris. En 2019 il est nommé professeur de contrepoint au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. La même année, il reçoit le **Prix André Caplet de l'Académie des beaux-arts pour la composition musicale**. Il présentera son œuvre, « *Plus près de la ligne d'écume* », lors de la Séance solennelle de l'Académie ce mercredi 15 novembre.



Fabien Touchard
© Jean-Baptiste Millot

« *Le titre Plus près de la ligne d'écume m'a été inspiré par un vers d'Yves Bonnefoy et semble donner à voir cet ultime point de tension vers lequel les aspirations du poète se courbent comme un arc, sans toutefois pouvoir jamais l'atteindre. Cette vision poétique m'a guidé lors de l'élaboration de cette partition pour orchestre qui voit se joindre des moments d'une grande consonance et des points culminants allant jusqu'à une certaine rudesse. Néanmoins – c'est également là où le titre m'a conduit – le lyrisme l'emporte et les moments les plus tumultueux font vite place à un certain recueillement, aboutissement du discours que je tenais à conserver. En essayant de ne pas oublier la contemplation, toujours, par-delà les éclairs et les éclats.* »



Jean-Guihen Queyras
© Marco Borggreve

Jean-Guihen Queyras, lauréat du Prix d'interprétation de la Fondation Simone et Cino Del Duca - Institut de France dans la section de composition musicale, est membre fondateur du Quatuor Arcanto et forme un trio reconnu avec Isabelle Faust et Alexander Melnikov. Pour la saison 2023-2024, l'interprète participe à des tournées de concerts en Australie, aux États-Unis, au Canada et en Europe, et prévoit des performances avec la compagnie de danse Rosas et Anne Teresa de Keersmaecker. Jean-Guihen Queyras joue un violoncelle de Giuffredo Cappa de 1696, prêt de Mécénat Musical Société Générale depuis novembre 2005.

La Maîtrise Sainte Philomène de Haguenau dirigée par Nicolas Wittner, lauréate du Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral

Créé en 1989 par Liliane Bettencourt et son époux André Bettencourt (1919-2007), membre de l'Académie, le Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral est l'une des plus importantes distinctions dans cette discipline en Europe. Décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts, ce prix a pour ambition de récompenser les chœurs professionnels et maîtrises d'excellence qui contribuent au rayonnement du chant choral français. Depuis 2016, la Fondation Bettencourt-Schueller a souhaité amplifier son engagement en faveur du chant choral ; à la dotation du Prix de 50 000 euros s'ajoute un accompagnement du chœur lauréat dans la mise en œuvre de ses projets jusqu'à 100 000 euros.



Créée en 2007 sous l'impulsion de Nicolas Wittner, la Maîtrise Sainte Philomène de Haguenau est un projet d'école maîtrisienne qui repose sur des classes à horaires aménagés, permettant aux élèves de suivre 6 heures 30 de cours de musique par semaine, du CE2 à la troisième. La Maîtrise Sainte Philomène de Haguenau offre à ses élèves une base musicale ancrée dans des valeurs humaines afin de permettre à chaque choriste de se construire à travers une expérience musicale collective et de trouver ainsi sa propre voix.

Alexis Grizard, lauréat du Grand Prix d'Orgue international Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts 2023

Créé en 2002 sous l'impulsion du compositeur Jean-Louis Florentz (1947-2004), membre de l'Académie, le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts est destiné à promouvoir les jeunes organistes lauréats d'un conservatoire de musique ou d'un établissement équivalent à l'étranger. Son organisation a été confiée par l'Académie dès sa création à l'Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues du Maine-et-Loire (CSPO). Le Prix est doté de 6 500 euros et a été attribué en 2023 à Alexis Grizard.



Né en 2002 à Iéna en Allemagne, il débute le piano à l'âge de 10 ans et un an plus tard l'orgue dans la classe de Philippe Brandeis au Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise. En 2020 il entre au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Il suit également les cours d'harmonie de Fabien Waksman. Parallèlement il poursuit l'étude du piano auprès de Roustem Saïtkoulov. En 2019 il obtient à l'orgue le 2^{ème} prix au concours Fmaji, lui permettant par la suite de donner une série de concerts en soliste, en musique de chambre et avec orchestre. En avril 2021, il participe à l'enregistrement d'une intégrale de l'œuvre d'orgue d'Olivier Messiaen à la cathédrale de Toul. La même

année, il se produit au festival de « La Chaise Dieu » et au festival « Toulouse les orgues ». Alexis Grizard a également reçu cette année le **Prix d'interprétation de la création contemporaine - Académie des beaux-arts, créé cette année, d'un montant de 1 500 euros.**

Autres prix en composition musicale

Ont également été attribués cette année en composition musicale le **Prix Nadia et Lili Boulanger à Jean-Baptiste Robin** (3 500 euros), le **Prix René Dumesnil à Richard Dubugnon** (3 000 euros) et le **Prix André Caplet à Florent Caron Darras** (2 500 euros).



Jean-Baptiste Robin
© Karine Péron Le Ouay



Richard Dubugnon
© Ruslan Mkushkin



Florent Caron Darras
© Yurina Niihara

Le palmarès de l'ensemble des prix attribués en 2023 est consultable sur le site

www.academiedesbeauxarts.fr

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de 67 membres répartis dans 9 sections artistiques, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Elle conduit également une politique active d'aide aux artistes en difficulté. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.






Séance solennelle 2022 © Patrick Rimond, Académie des beaux-arts

Hermine Videau
Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Loan Montagné
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : loan.montagne@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts
 @AcadBeauxarts
 @academiedesbeauxarts